

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 5 AOÛT 2013

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 5 août 2013 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 5 août 2013 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 août 2013.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2013.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 juillet 2013.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Adoption par résolution du premier projet de règlement 187-2013 modifiant le règlement de zonage 241-88 de Sawyerville afin de modifier la zone C-16 pour M-16 et agrandir cette nouvelle zone à même la zone RE-15.
 - 2) Ecce terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, certificats de piquetage rue St-Laurent et lot 4 488 967 chemin Flanders.
 - 3) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels, réfection de la rue de la Source.
 - 4) Ferme du Bassin Sud, demande d'autorisation à la CPTAQ, d'aménagement d'un système thermique résidentiel et de traitement des eaux.
 - 5) Loisir Cookshire inc., aide financière 2013.
 - 6) Demande de dérogation mineure 2013-002-D, Mme Chantale Bisson et M. Jonathan Pépin, 3170, chemin Orr, report de la décision du conseil à la séance du 9 septembre 2013.

- 7) Demande de dérogation mineure 2013-003-D, M. Serge Boulanger et M. Marc Drouin, 50, route 108, report de la décision du conseil à la séance du 9 septembre 2013.
- 8) Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux.
- 9) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.
- 10) Station d'épuration chemin des Iris, secteur Johnville. Demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- 11) Développement domiciliaire, 1re Avenue, secteur Cookshire. Mandat pour la demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
- 12) Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique. Autorisation de signature d'une entente.
- 13) Renouvellement du bail de location d'un terrain, tour de communications incendie Jordan Hill.
- 14) Accès Internet haute vitesse en milieu rural, avis à la MRC concernant le programme « Communautés rurales branchées. »
- 15) Les Services exp inc., réfection des services municipaux rue de la Source, décompte progressif no 3.
- 16) Demande au ministère des Transports pour l'installation de panneau de signalisation pour interdire l'utilisation de frein moteur route 251, secteur Johnville.
- 17) Prolongement de services rue Prévost, phase II, autorisation de signature du protocole d'entente avec le promoteur.
- 18) David Leslie, architecte, projet de rénovation du centre communautaire de Johnville, Honoraires professionnels.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 187-2013 modifiant le règlement de zonage 416-01 de Sawyerville afin de modifier la zone C-16 pour M-16 et agrandir cette nouvelle zone à même la zone RE-15.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 186-2013 amendant le règlement de zonage 416-01 de Cookshire afin de protéger les églises St. Peters et Trinity Church ainsi que le pont couvert John-Cook.
- 2) Règlement 185-2013 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton. Abrogation du règlement 180-2013.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Adoption par résolution du projet de règlement 188-2013 modifiant le plan d'urbanisme de Sawyerville numéro 240-88 afin d'agrandir l'affectation « mixte » à même une partie de l'affectation « commerce » et une partie de l'affectation « résidence ».
- 2) Avis de motion règlement 188-2013 modifiant le plan d'urbanisme de Sawyerville numéro 240-88 afin d'agrandir l'affectation « mixte » à même une partie de l'affectation « commerce » et une partie de l'affectation « résidence ».

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 5 août 2013 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 août 2013.

Résolution 2013-08-4450

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 5 août 2013 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2013.

Résolution 2013-08-4451

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 juillet 2013.

Résolution 2013-08-4452

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 30 juillet 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Dale Quinn demande s'il est possible de savoir qui a déposé une plainte contre lui concernant le non-respect de la réglementation municipale. Le directeur général / secrétaire-trésorier lui répond que la municipalité ne dévoile pas le nom du plaignant et que la municipalité

fait une vérification pour s'assurer que la plainte est fondée.

- 2) M. Michel Blais s'adresse au conseil pour avoir des informations supplémentaires concernant 2 demandes d'exclusion de la zone agricole. Le maire répond à ses questions. M. Blais termine en abordant les points suivants : travaux à Johnville le samedi, la résolution concernant la mise en demeure de M. Dale Quinn et les lignes sur le chemin Jordan Hill. De plus, il demande des informations sur différents comptes apparaissant au procès-verbal de juin.
- 3) Laurent Quirion s'interroge sur le coût du terrain que la municipalité a acheté à Johnville. Il aimerait avoir plus d'information sur le projet d'un nouveau centre communautaire et du développement domiciliaire. Il craint que le conseil fasse des dépenses sans avoir obtenu l'approbation des citoyens concernés. Le maire lui explique que les projets en cours à Johnville ont obtenu l'aval de tous les conseillers et qu'ils ont déjà fait l'objet de 2 rencontres publiques avec les citoyens. Quand tous les chiffres seront disponibles, le conseil s'engage à rencontrer de nouveau les citoyens pour expliquer les projets.

F) Correspondance.

Résolution 2013-08-4453

1. Gouvernement du Québec – Invitation à participer à la 2^e Conférence internationale des villes amies des aînés du 9 au 11 septembre.
2. MDDEFP – Certificat d'autorisation Ferme Réferjean.
3. CPTAQ – Ville de Sherbrooke, autorisation accordée pour l'exploitation d'une gravière.
4. Ascot Corner – Projet de règlement 578 modifiant le plan d'urbanisme 435.
5. Martinville – Projet de règlement P1-2013-103 modifiant le règlement de zonage numéro 904-88.
6. Réjean Martel – Offre de service, élection.
7. Mission HGE – Offre de service, entretien de captage d'eau potable et gestion d'aquifère.
8. AVIZO – Présentation d'un nouveau directeur.

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Adoption par résolution du premier projet de règlement 187-2013 modifiant le règlement de zonage 416-01 de Sawyerville afin de modifier la zone C-16 pour M-16 et agrandir cette nouvelle zone à même la zone RE-15.

Résolution 2013-08-4454

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter par résolution le premier projet de

règlement numéro 187-2013 modifiant le règlement de zonage 416-01 de Sawyerville afin de modifier la zone C-16 pour M-16 et agrandir cette nouvelle zone à même la zone RE-15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ecce terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, certificats de piquetage rue St-Laurent et lot 4 488 967 chemin Flanders.

Résolution 2013-08-4455

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 127,04 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant les certificats de piquetage rue St-Laurent et chemin Flanders.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels, réfection de la rue de la Source.

Résolution 2013-08-4456

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement de 5 362,44\$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant la réfection de la rue de la Source.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ferme du Bassin Sud, demande d'autorisation à la CPTAQ, d'aménagement d'un système thermique résidentiel et de traitement des eaux.

Résolution 2013-08-4457

CONSIDÉRANT que Ferme du Bassin Sud, 860, chemin du Bassin (lot 5211071) fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour un projet d'aménagement d'un système thermique résidentiel et de traitement des eaux sur une superficie de 1 399,29 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme à la réglementation municipale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu à l'unanimité d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de Ferme du Bassin Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Loisir Cookshire inc., aide financière 2013.

Résolution 2013-08-4458

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder une aide financière de 7 550 \$ à Loisirs Cookshire pour leurs activités pour l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Demande de dérogation mineure 2013-002-D, Mme Chantale Bisson et M. Jonathan Pépin, 3170, chemin Orr, report de la décision du conseil à la séance du 9 septembre 2013.

Résolution 2013-08-4459

CONSIDÉRANT que le conseil devait rendre une décision sur la demande de dérogation mineure 2013-002-D de Mme Chantale Bisson et M. Jonathan Pépin domiciliés au 3170, chemin Orr, mais que le Comité consultatif n'a pas pu se réunir pour préparer ses recommandations;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de reporter ce point à la séance du 9 septembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Demande de dérogation mineure 2013-003-D, M. Serge Boulanger et M. Marc Drouin, 50, route 108, report de la décision du conseil à la séance du 9 septembre 2013.

Résolution 2013-08-4460

CONSIDÉRANT que le conseil devait rendre une décision sur la demande de dérogation mineure 2013-003-D de M. Serge Boulanger et M. Marc Drouin domiciliés au 50, route 108, mais que le Comité consultatif n'a pas pu se réunir pour préparer ses recommandations;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de reporter ce point à la séance du 9 septembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux.

Résolution 2013-08-4461

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite procéder à la destruction de documents;

CONSIDÉRANT que la destruction de ces documents respecte le calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'autoriser la destruction des documents suivants :

<u>Description</u>	<u>Classification</u>	<u>Année</u>
Ajustement et conciliation	203-103	2008 et années antérieures
Dépôt bancaire	203-104	2008 et années antérieures
Comptes à payer et déboursés de caisse	207-120	2008 et années antérieures
Comptes à recevoir	208-100	2008 et années antérieures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-08-4462

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement de 344,93 \$ (incluant les taxes) à Raymond Chabot Grant Thornton, concernant des honoraires professionnels dans le dossier des indicateurs de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Station d'épuration chemin des Iris, secteur Johnville. Demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Résolution 2013-08-4463

CONSIDÉRANT l'étude d'avant-projet 2012 sur le système d'épuration des eaux usées municipales de la station chemin des Iris, secteur Johnville, préparée par Les Services exp inc.;

CONSIDÉRANT la localisation de la station d'épuration et de la proximité des résidences;

CONSIDÉRANT que ce rapport recommande les réacteurs biologiques membranaires pour les besoins actuels et futurs;

CONSIDÉRANT que le débit de traitement demandé dans l'étude est de 260 m³/jour basé sur des prévisions de développement et que seulement un débit de 60 m³/jour pourrait être subventionné pour corriger la problématique actuelle;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton avise le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qu'elle réitère sa position de retenir la technologie des réacteurs biologiques membranaires, telle que décrite dans l'étude d'avant-projet 2012 sur le système d'épuration des eaux usées municipales de la station chemin des Iris, secteur Johnville, préparée par Les Services exp inc. (projet no COOV-00052552);

QUE la municipalité procédera par appel d'offres pour les services professionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Développement domiciliaire, 1re Avenue, secteur Cookshire. Mandat pour la demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Résolution 2013-08-4464

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu de mandater les Services exp pour faire la demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de

l'Environnement et des Parcs concernant le projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la 1^{re} Avenue.

La demande d'autorisation contient une copie dûment certifiée de la résolution du conseil de la Ville d'autoriser les Services exp à soumettre cette demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et que le conseil de la Ville s'engage à transmettre, lorsque les travaux sont achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

La municipalité s'engage à entretenir les ouvrages qui seront à construire dans le cadre de la gestion des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique.
Autorisation de signature d'une entente.

Résolution 2013-08-4465

CONSIDÉRANT que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

CONSIDÉRANT que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaies et jusqu'à 100\$ pour le système d'évent;

CONSIDÉRANT que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage;

CONSIDÉRANT que ce programme se déroule en deux phases;

CONSIDÉRANT que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;

CONSIDÉRANT que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase qui débute le 1^{er} janvier 2013, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque vieux appareil de chauffage au bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaie) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton désire participer au programme en

accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 5 poêles remplacés.

QUE le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le protocole d'entente pour et au nom de la municipalité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Renouvellement du bail de location d'un terrain, tour de communications incendie Jordan Hill.

Résolution 2013-08-4466

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu de renouveler l'entente de location du terrain de la tour Jordan Hill pour 2013 à 2017 et d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le bail pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Accès Internet haute vitesse en milieu rural, avis à la MRC concernant le programme « Communautés rurales branchées. »

Résolution 2013-08-4467

CONSIDÉRANT que la municipalité reconnaît l'importance d'être partie du programme « Communautés rurales branchées » et que des résolutions suivantes ont été adoptées, soit : résolution 2009-04-2704, résolution 2009-06-2764, résolution 2009-10-2906 et résolution 2010-11-3404;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a délégué à la MRC du Haut-Saint-François les pouvoirs concernant la conception, la mise en place, l'installation d'équipements, l'utilisation, l'entretien, la mise à jour et le développement d'un réseau de télécommunication offrant Internet haute vitesse sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la compagnie Télécommunications Xittel inc. a obtenu le mandat de la MRC du Haut-Saint-François pour desservir différents secteurs où aucun service n'est actuellement disponible;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, Télécommunications Xittel inc. a implanté sur le territoire des infrastructures pour offrir Internet haute vitesse, mais qu'il reste encore des secteurs non desservis;

CONSIDÉRANT que plusieurs résidents sur le territoire de la municipalité n'ont pas été contactés ou sollicités pour le service disponible;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon et résolu :

QUE la municipalité de demande à la MRC du Haut-Saint-François de compléter l'implantation des infrastructures pour que toute la population de la Ville de Cookshire-Eaton ait accès à Internet haute vitesse;

QU'une évaluation de tous les résidents potentiels soit effectuée et qu'ils soient contactés pour les informer du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Les Services exp inc., réfection des services municipaux rue de la Source, décompte progressif no 3.

Résolution 2013-08-4468

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 98 810,66 \$ (incluant les taxes) à Construction Groupe Prévost concernant la réfection des services municipaux sur la rue de la Source, selon le décompte progressif no 3 préparé par M. Pierre Grondin, ingénieur, en date du 31 juillet 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Demande au ministère des Transports pour l'installation de panneau de signalisation pour interdire l'utilisation de frein moteur route 251, secteur Johnville.

Résolution 2013-08-4469

CONSIDÉRANT que l'utilisation du frein moteur (type Jacob) est de limiter le débit des gaz pour ralentir un camion lourd avant d'appliquer les freins ce qui provoque un bruit excessif, fort et parfois explosif dudit véhicule;

CONSIDÉRANT que le frein moteur (type Jacob) doit être utilisé uniquement dans les endroits propices, soit les régions montagneuses;

CONSIDÉRANT la circulation de véhicules lourds sur la route 251 dans le secteur du chemin Mitchell;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucune raison d'utiliser le frein moteur dans ce secteur;

CONSIDÉRANT qu'un système d'échappement défectueux et non conforme accentue l'effet sonore du frein moteur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte et résolu que le conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec l'installation de panneaux dans le secteur de la route 251 à l'intersection du chemin Mitchell, afin de sensibiliser les conducteurs de camions lourds à ne pas utiliser le frein moteur (type Jacob).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Prolongement de services rue Prévost, phase II, autorisation de signature du protocole d'entente avec le promoteur.

Résolution 2013-08-4470

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente, visant le prolongement des services publics rue Prévost, phase II.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) David Leslie, architecte, projet de rénovation du centre communautaire de Johnville, Honoraires professionnels.

Résolution 2013-08-4471

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'autoriser le paiement de 10 048,82 \$ (incluant les taxes) à David Leslie, architecte, concernant des honoraires professionnels dans le projet de construction d'un centre communautaire, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 187-2013, modifiant le règlement de zonage 241-88 de Sawyerville afin de modifier la zone C-16 pour M-16 et agrandir cette nouvelle zone à même la zone RE-15.

Résolution 2013-08-4472

Avis de motion est donné par le conseiller Ghyslain Chauveau qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 241-88 de Sawyerville afin de modifier la zone C-16 pour M-16 et agrandir cette nouvelle zone à même la zone RE-15.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 186-2013 amendant le règlement de zonage 416-01 de Cookshire afin de protéger les églises St. Peters et Trinity Church ainsi que le pont couvert John-Cook.

Résolution 2013-08-4473

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter le règlement 186-2013 amendant le règlement de zonage 416-01 de Cookshire afin de protéger les églises St. Peters et Trinity Church ainsi que le pont couvert John-Cook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement 185-2013 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton. Abrogation du règlement 180-2013.

Résolution 2013-08-4474

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter le règlement 185-2013 relatif à

l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton. Abrogation du règlement 180-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2013-08-4475

Compte salaires

125 172,23 \$

Compte général

201300882 (I)	LAURENT & CLAUDETTE	475,00 \$
201300883 (I)	CHENIL BOUBOU	1 000,00 \$
201300884 (I)	PAROISSE SAINT-CAMILLE-	600,00 \$
201300886 (I)	PIERRE-ÉTIENNE PRATT	116,00 \$
201300887 (I)	ANAIS DUMAIS	202,50 \$
201300888 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	160 373,05 \$
201300889 (I)	AGENCE DU REVENU DU	9 705,38 \$
201300890 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	22 243,28 \$
201300891 (I)	Desjardins sécurité financière	2 343,54 \$
201300892 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	947,52 \$
201300893 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER -	5 286,61 \$
201300894 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER -	2 754,47 \$
201300895 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	480,69 \$
201300896 (I)	SYNDICAT DES	2 139,27 \$
201300918 (I)	ANAIS DUMAIS	472,50 \$
201300919 (I)	LES ÉQUIPEMENTS PINSO	10 347,76 \$
201300922 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	164,01 \$
201300923 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	3 836,16 \$
201300924 (I)	CONSTRUCTION & PAVAGE	1 724,63 \$
201300925 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	1 713,47 \$
201300926 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	925,88 \$
201300927 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	538,66 \$
201300928 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC	11 800,67 \$
201300929	CHERBOURG SANITAIRE ET	0,00 \$
201300930 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	139,51 \$
201300931 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	299,08 \$
201300932 (I)	LES INDUSTRIES WAJAX LTEE	1 326,22 \$
201300933 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	312,68 \$
201300934 (I)	PREVIMED INC.	88,95 \$
201300935 (I)	LES ÉQUIPEMENTS DU	760,28 \$
201300936 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	3 266,58 \$
201300937 (I)	LES DEMARREURS ET	341,49 \$
201300938 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 623,86 \$
201300939 (I)	CMP MAYER INC.	294,92 \$
201300940 (I)	SLIC	31,21 \$
201300941 (I)	GROUPE CAMERON	494,48 \$
201300942 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	348,23 \$
201300943 (I)	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	524,30 \$
201300944 (I)	SERVICE D'ARBRES DE	344,93 \$
201300945 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	51,74 \$
201300946 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	777,81 \$
201300947 (I)	TARDIF DIESEL INC.	17 823,87 \$
201300948 (I)	GROUPE ENVIRONNEMENTAL	345,57 \$
201300949 (I)	BOB POULIOT (2002) INC.	659,96 \$
201300950 (I)	LES ÉCLAIRAGES LUMEX	2 095,04 \$
201300951 (I)	SERRURIER HARMER	65,08 \$
201300952 (I)	GENERAL TRAITEMENT	40,24 \$
201300953 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	7 430,42 \$
201300954 (I)	LUC JACQUES SERVICES INC.	163,26 \$
201300955 (I)	PH VITRES D'AUTOS	994,59 \$
201300956 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	488,65 \$
201300957 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 400,86 \$
201300958 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	96,58 \$

201300959 (I)	L'ENTREPOT DU	906,06 \$
201300960 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	3 286,22 \$
201300961 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC	415,30 \$
201300962 (I)	LE GROUPE SPORTS-INTER	2 703,78 \$
201300963 (I)	LAMONTAGNE FER	620,87 \$
201300964 (I)	N. V. CLOUTIER INC.	160,97 \$
201300965 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	40 905,37 \$
201300966 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	1 534,25 \$
201300967 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	2 259,79 \$
201300968 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	298,09 \$
201300969 (I)	BIOLAB - Division Thetford	286,87 \$
201300970 (I)	CENTRE D'ESTIMATION	290,55 \$
201300971 (I)	MULTI PISCINE	425,25 \$
201300972 (I)	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L.	346,30 \$
201300973 (I)	RÉAL HUOT INC.	955,89 \$
201300974 (I)	CENTRE DE RENOVATION G.	456,55 \$
201300975 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	160,19 \$
201300976 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE	67,73 \$
201300977 (I)	DÉCORATION KING INC.	1 472,83 \$
201300978 (I)	POMPES DIESEL DE L'ESTRIE	3 167,29 \$
201300979 (I)	GAZ MÉTRO	30,22 \$
201300980 (I)	STELEM	578,22 \$
201300981 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET	13 655,14 \$
201300982 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	35,64 \$
201300983 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	3 480,49 \$
201300985 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	1 326,47 \$
201300986 (I)	ACIER LENNOX LTÉE	23,00 \$
201300987 (I)	THIBAUT CHEVROLET	726,70 \$
201300988 (I)	PROTECTION INCENDIE	459,90 \$
201300989 (I)	PLAV AUDIO	305,10 \$
201300990 (I)	CENTRE DE L'AUTO	496,23 \$
201300991 (I)	BALANCES M. DODIER INC.	3 761,48 \$
201300992 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-	160,97 \$
201300993 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	1 264,73 \$
201300994 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	86,76 \$
201300995 (I)	SEBCI INC.	56 136,55 \$
201300997 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	147,04 \$
201300998 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	2 005,21 \$
201300999 (I)	CANEVABEC INC.	1 212,99 \$
201301000 (I)	PERFORMANCE METAL DE	130,84 \$
201301001 (I)	ACTIONS SECOURS	111,53 \$
201301002 (I)	L'EXCELLENCE AGRICOLE DE	7 473,38 \$
201301003 (I)	Santinel inc.	856,23 \$
201301004 (I)	LOISIRS COOKSHIRE	15 000,00 \$
201301005 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 556,15 \$
201301006 (I)	PERRIER EXPERTS - CONSEIL	1 461,33 \$
201301007 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT	689,85 \$
201301008 (I)	LES SERVICES EXP INC.	21 652,10 \$
201301009 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	8 250,00 \$
201301010 (I)	THERRIEN, COUTURE	7 422,79 \$
201301011 (I)	PATRICK GUILBAULT IN TRUST	1 400,00 \$
201301012 (I)	ENVIRONNEMENT PH INC.	8 278,20 \$
201301013 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	1 609,65 \$
201301014 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER	7 670,01 \$
201301015 (I)	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU	172,46 \$
201301016 (I)	MICHÈLE RUEL	12,64 \$
201301018 (I)	MACPEK INC.	5 103,44 \$
201301021 (I)	ANAIS DUMAIS	533,25 \$
201301022 (I)	AGENCE DU REVENU DU	12 730,74 \$
201301023 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	28 793,37 \$
201301024 (I)	YVON TURCOTTE	109,18 \$
201301025 (I)	JOCELYNE L. MASON	89,04 \$
201301026 (I)	HYDRO QUÉBEC	5 377,95 \$
201301027 (I)	BELL CANADA	1 383,52 \$
201301028 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 181,27 \$
201301029 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	355,18 \$

201301030 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	229,95 \$
201301031 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	88,06 \$
201301032 (I)	PITNEY WORKS	1 226,27 \$
201301033 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	209,19 \$
201301034 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	10 302,99 \$
201301035 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	131,07 \$
201301036 (I)	GAZ MÉTRO	14,97 \$
201301037 (I)	GILLES L'HEUREUX	12,60 \$
201301038 (I)	BELL ALIANT - c/o SPECIAL	172,46 \$
201301039 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	728,84 \$
201301040 (I)	PATRICK ROY	375,00 \$
201301041 (I)	TELMATIK	226,85 \$
201301042 (I)	ANAIS DUMAIS	499,50 \$
201301043 (I)	VILLE DE SHERBROOKE	16 247,94 \$
201301044 (I)	ANAIS DUMAIS	486,00 \$
201301045 (I)	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	865,08 \$
201301046 (I)	MINISTRE DES FINANCES	275,00 \$
201301047 (I)	HOTEL MOTEL SAWYERVILLE	2 375,00 \$
201301048 (I)	J.P.L. ENTRETIEN TERRASSE	2 014,63 \$
201301049 (I)	HYDRO QUÉBEC	7 579,45 \$
201301050 (I)	BELL CANADA	2 003,05 \$
201301052 (I)	RENÉ LAVIGNE	17,63 \$
201301053 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	45,00 \$
201301054 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	325,61 \$
201301055 (I)	RESTO HAUTS-BOISES	92,05 \$
201301056 (I)	FRANÇOIS PROULX	12,75 \$
201301057 (I)	IMPRIMERIE ML	903,70 \$
201301058 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET	13 413,92 \$
201301059 (I)	Visa Desjardins	1 436,33 \$
201301070 (I)	DÉBOSELAGE EXPERT ASCOT	4 249,48 \$
	Total:	636 398,90 \$
	Grand total :	761 571,13 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

201300984	MACPEK INC.	5 832,46 \$
201300996	BELL ALIANT - c/o SPECIAL BILLING	6 100,77 \$
201301017	MACPEK INC.	5 832,46 \$
201301019	BELL ALIANT - c/o SPECIAL BILLING	6 100,77 \$

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Adoption par résolution du projet de règlement 188-2013 modifiant le plan d'urbanisme de Sawyerville numéro 240-88 afin d'agrandir l'affectation « mixte » à même une partie de l'affectation « commerce » et une partie de l'affectation « résidence »

Résolution 2013-08-4476

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'adopter par résolution le règlement 188-2013 modifiant le plan d'urbanisme de Sawyerville numéro 240-88 afin d'agrandir l'affectation « mixte » à même une partie de l'affectation « commerce » et une partie de l'affectation « résidence ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Avis de motion règlement 188-2013 modifiant le plan d'urbanisme de Sawyerville numéro 240-88 afin d'agrandir l'affectation « mixte » à même une partie de l'affectation « commerce » et une partie de l'affectation « résidence ».

Résolution 2013-08-4477

Avis de motion est donné par le conseiller Ghyslain Chauveau qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme de Sawyerville numéro 240-88 afin d'agrandir l'affectation « mixte » à même une partie de l'affectation « commerce » et une partie de l'affectation « résidence ».

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

N) Période de questions.

- 1) M. Michel Blais demande des informations supplémentaires sur le point G-18. Le maire répond à ses questions.
- 2) M. Laurent Quirion s'adresse au conseil concernant la nouvelle convention collective pour des explications sur la notion de personnel occasionnel et permanent. Le directeur général / secrétaire-trésorier répond à ses questions.

O) Levée de la séance.

Résolution 2013-08-4478

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance soit levée. Il est 21 heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier